**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 7 (1862)

**Heft:** 11

Werbung

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 25.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de réserve du 5e arrondissement; — Monod, Jean-Fréderic, à Echichens, 1er souslieutenant de mousquetaires no 1 de réserve du 7e arrondissement, — et Loup, Jean-Fréderic-Louis, à Montmagny, 1er sous-lieutenant de mousquetaires no 1 d'élite du 8e arrondissement.

La Revue militaire paraît deux fois par mois. — Prix: 6 francs par an pour toute la Suisse et 10 francs pour l'étranger. S'adresser, pour tout ce qui concerne les abonnements et l'administration, à l'imprimerie Pache, à Lausanne, et à M. Tanera, éditeur, quai des Augustins, 27, à Paris.

Annonces militaires: 20 centimes la ligne.

## BEDTIOTIES.

## A la librairie RAETZER, à Berne,

Et chez les principaux libraires de la Suisse :

## RECUEIL

DES

## LOIS ET PRESCRIPTIONS MILITAIRES FEDERALES EN VIGUEUR,

DÉCRÉTÉES AVANT NOEL 1861.

Publié avec le concours de l'administration militaire fédéralc.

PAR MM. DES GOUTTES ET BECK. 1 fort vol. in-8. - Prix: 4 fr.

FÉDÉRALE.

Les officiers suisses qui désirent proposer au comité central de la Société militaire fédérale des questions de concours pour l'année suivante, sont invités à les envoyer au président du comité central, M. le colonel fédéral Scherz, à Berne.

# societé de

MILITAIRE

### DU DISTRICT D'AIGLE.

Les membres de cette Société sont conde-ville, à Bex.

Les personnes qui désirent se faire adfaire inscrire auprès de leur commis l'adjudication de la fourniture. d'exercice, en payant la finance d'entrée, avant le 1er juillet. Passé ce terme, aucune demande ne sera admise pour cette année.

Le Comité.

## ANNUAIRE MILITAIRE

## DT CANTON DE VAUD

L'annuaire militaire dont l'impression a eu lieu au mois de septembre dernier est divisé en 4 parties, savoir :

1º L'administration militaire vaudoise, y compris les commis d'exercices.

2º La composition du Tribunal militaire et les compagnies qui fournissent les Jurés.

3º Les officiers des divers états-majors de la Confédération.

40 Les officiers de toutes armes du canton, classés par arrondissement et par rang d'ancienneté, puis leur répartition par bataillon et par compagnie.

Les demandes doivent être adressées au dépôt des ouvrages militaires, chez M. Chantrens, à la Palud, ou au capitaine Métraux, au commissariat des guerres, à Lausanne. — Prix : 70 cent.

## FOURNITURES MILITAIRES

Un concours est ouvert pour la fourniture à l'Etat de Vaud de 400 capotes d'infanterie, modèle fédéral.

Le cahier des charges de cette fourniture est déposé au Commissariat des guerres cantonal, à Lausanne, où les intéressés pourront en prendre connaissance. voqués en assemblée générale extraordi- jusqu'au samedi 26 juillet prochain, à 10 naire pour le dimanche 15 juin prochain, heures du matin, jour et heure où les à deux heures de l'après-midi, à l'hôtel- soumissions cachetées et sur timbre, devront être adressées au dit bureau.

La livraisons de ces capotes devra avoir mettre dans la Société, sont invitées à se lieu dans les quatre mois qui suivront

Lausanne, le 20 mai 1862.

Le commissaire des guerres cantonal.

> F. DELADŒY, lieutenant-colonel.